

Pesticides - Recours devant le Conseil d'Etat et appel à financement participatif

13 novembre 2017

Appel à financement participatif

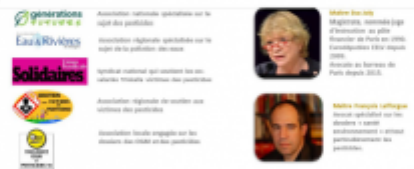
Pesticides : protégeons les riverains, les travailleurs et notre environnement !

Alors que la question de l'impact néfaste des pesticides sur la santé et sur l'environnement ne fait plus débat, nos gouvernants tardent à prendre les mesures de protection qui s'imposent vis-à-vis des populations régulièrement exposées à ces toxiques.

Entre juillet 2016 et mai 2017, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection en prenant un nouvel arrêté portant sur l'utilisation des pesticides. Sous pression des lobbies, le gouvernement en place a manqué ce rendez-vous en publiant le 4 mai 2017 un arrêté sans ambition.

Considérant que cet arrêté ministériel n'était pas conforme à la loi et qu'il n'était pas à la hauteur des menaces que font peser les pesticides sur notre santé et celles des générations, plusieurs organisations ont décidé de s'unir pour déposer ensemble des recours juridiques contre ce nouvel arrêté en régression.

C'est ainsi que le Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, le syndicat Solidaires, le Collectif vigilance OGM et pesticides 16, Eau et Rivières de Bretagne et Générations Futures se sont associés pour intenter ce recours. Ils ont fait appel aux deux avocats Eva JOLY et François LAFFORGUE pour mettre en œuvre ces recours.



Nous avons besoin d'un montant minimum de 10 000 € pour couvrir les frais liés à cette action. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin du soutien financier de tous ceux qui veulent soutenir notre démarche.

Pour nous aider, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous, qui vous orientera vers HELLOASSO, la plate-forme de soutien participatif à laquelle nous avons décidé de faire appel.

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-victimes-pesticides-protectons-les-riverains-les-travailleurs-et-notre-environnement>

Nous comptons sur vous !

L'Union syndicale Solidaires s'est associée à plusieurs autres organisations (Générations Futures, Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, Eau et rivières de Bretagne, Sauvegarde du Trégor et Halte aux algues vertes, Vigilance OGM et pesticides 16) pour intenter un recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du 4 mai 2017 sur l'utilisation des pesticides.

Pour couvrir les frais liés à cette action, nous avons fait appel à une plateforme de financement participatif.

Vous trouverez en pièce-jointe le lien qui vous permettra d'apporter votre contribution, si vous souhaitez nous aider financièrement.

Appel à financement participatif





Pesticides : protégeons les riverains, les travailleurs et notre environnement !

Alors que la question de l'impact néfaste des pesticides sur la santé et sur l'environnement ne fait plus débat, nos gouvernants tardent à prendre les mesures de protection qui s'imposent vis-à-vis des populations régulièrement exposées à ces toxiques.

Entre juillet 2016 et mai 2017, la France avait l'opportunité d'édicter de réelles mesures de protection en prenant un nouvel arrêté portant sur l'utilisation des pesticides. Sous pression des lobbies, le gouvernement en place a manqué ce rendez-vous en publiant le 4 mai 2017 un arrêté sans ambition.

Considérant que cet arrêté ministériel n'était pas conforme à la loi et qu'il n'était pas à la hauteur des menaces que font peser les pesticides sur notre santé et celles des générations, plusieurs organisations ont décidé de s'unir pour déposer ensemble des recours juridiques contre ce nouvel arrêté en régression.

C'est ainsi que le Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, le syndicat Solidaires, le Collectif vigilance OGM et pesticides 16, Eaux et Rivières de Bretagne et Générations Futures se sont associés pour intenter ce recours. Ils ont fait appel aux deux avocats Eva JOLY et François LAFFORGUE pour mettre en œuvre ces recours.

	Association nationale spécialisée sur le sujet des pesticides		Maître Eva Joly Magistrate, nommée juge d'instruction au pôle financier de Paris en 1996. Eurodéputée EELV depuis 2009. Avocate au barreau de Paris depuis 2015.
	Association régionale spécialisée sur le sujet de la pollution des eaux		
	Syndicat national qui soutient les ex-salarés. Tristitia victimes des pesticides		
	Association régionale de soutien aux victimes des pesticides		Maître François Lafforgue Avocat spécialisé sur les dossiers « santé environnement » et tout particulièrement les pesticides.
	Association locale engagée sur les dossiers des OGM et des pesticides		

Nous avons besoin d'un montant minimum de 10 000 € pour couvrir les frais liés à cette action. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin du soutien financier de tous ceux qui veulent soutenir notre démarche.

Pour nous aider, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous, qui vous orientera vers HELLOASSO, la plate-forme de soutien participatif à laquelle nous avons décidé de faire appel.

<https://www.helloasso.com/associations/gf/collectes/pesticides-protégeons-les-riverains-les-travailleurs-et-notre-environnement>

Nous comptons sur vous !

Lire aussi : Pour apporter votre contribution financière

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >

- Adresse de cet article :

<https://www.solidaires.org/Pesticides-Recours-devant-le-Conseil-d-Etat-et-appel-a-financement-participatif>